

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Toulouse, le 27 octobre 2023

### **Comité de massif des Pyrénées : les télécommunications et l'adaptation au changement climatique au cœur des échanges**

Le comité de massif des Pyrénées s'est tenu ce vendredi 27 octobre 2023, sous la co-présidence de Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie, préfet coordonnateur du Massif des Pyrénées et de John Palacin, président du comité de massif. Cette séance marque la fin de l'actuelle mandature : en effet, désigné pour une durée de 6 ans tel que prévu dans le décret du 3 mai 2017, l'ensemble du comité de massif sera renouvelé à compter du 1<sup>er</sup> novembre prochain.

**À ce titre, le préfet de région salue les travaux qui ont été conduits depuis 2017, parmi lesquels la note d'enjeux du comité de massif, analyse territorialisée des problématiques du territoire Pyrénéen, ou bien encore le Plan Avenir Pastoralisme qui soutient l'activité pastorale, deux documents particulièrement structurants pour le massif des Pyrénées (disponibles sur [la page dédiée](#) du site de la préfecture de la région Occitanie).**

Depuis le début de l'année 2023, le comité de massif travaille plus particulièrement sur deux sujets majeurs :

#### **1. L'amélioration des télécommunications dans le massif des Pyrénées**

Le massif des Pyrénées reste le massif montagneux le moins bien couvert en termes de télécommunications ce qui peut ponctuellement poser des difficultés, notamment en termes de sécurité. Conscient de cette difficulté et pour proposer des solutions concrètes aux acteurs du massif, le préfet coordonnateur a mobilisé des crédits de l'État pour engager une étude en vue d'analyser la situation et de croiser les technologies disponibles (mobile, radio, satellites).

#### **2. Le Plan stratégique d'adaptation au changement climatique**

La loi climat et résilience impose à chaque comité de massif d'établir un plan stratégique d'adaptation au changement climatique. Le massif des Pyrénées est le premier massif de France métropolitaine à mettre en chantier l'élaboration de ce plan qui se veut pragmatique et efficace par les propositions formulées, avec l'engagement de pouvoir, une fois par an, organiser un séminaire dédié sur une journée au cours duquel des exemples de mise en œuvre concrets seront présentés.

Le comité de massif a validé la structuration de ce plan qui s'articule autour de 5 ambitions :

- Organiser le partage de la ressource en eau
- Concevoir les stations pyrénéennes de 2050

- Construire la résilience alimentaire des Pyrénées
- Faire évoluer la gestion des espaces naturels
- Préparer les villes et villages des Pyrénées aux changements climatiques

Le plan d'adaptation au changement climatique sera disponible en version intégrale sur le site de la préfecture de région Occitanie fin novembre 2023.

Delphine AMILHAU  
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Margot SCHERER  
05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur [Twitter](#) et [Facebook](#)